PEIPIN

Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°32 - PRINTEMPS 2016

www.peipin.fr

Éditorial

Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
vice-président de
la Communauté
de communes Lure
Vançon Durance.

Dans mon discours de vœux le 6 janvier dernier, j'ai malencontreusement omis — sans doute sous la pression de cette soirée particulière — de dire un mot à propos du personnel communal. Je profite donc de ma petite tribune trimestrielle pour réparer cette erreur car je peux vous assurer que nous disposons à Peipin d'une équipe d'agents extrêmement dévouée, motivée et efficace. Depuis notre entrée en fonction, nous avons réussi à instaurer un véritable lien de confiance et nous travaillons tous au quotidien, agents et élus, dans le seul but d'améliorer les choses dans notre village.

Évidemment, rien n'est parfait, jamais — ni personne d'ailleurs. Mais je tiens aujourd'hui à remercier l'ensemble de nos agents pour le travail accompli depuis deux ans, ainsi que les Conseillers municipaux qui me secondent. Aussi, permettez-moi de formuler un dernier vœu pour cette année 2016 : que cette harmonie perdure et se renforce encore, pour le bien de tous les Peipinois.

Le Conseil municipal et vous

J'ai récemment été confronté à un petit souci de communication avec une partie de nos concitoyens, qui a été résolu depuis. Il s'agissait d'un malentendu à propos de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) et de problèmes d'organisation concernant les poubelles. Ces sujets ont été débattus et réglés lors d'une réunion, mais ce que je veux dire à cet égard c'est que, quoi qu'il vous arrive, quel que soit le problème que vous rencontrez et/ou quelles que soient les doléances que vous souhaitez formuler auprès de l'équipe municipale, vous disposez de deux moyens pour vous exprimer : le premier, c'est tout simplement de demander un rendez-vous soit avec moi, soit avec un élu et vous l'obtiendrez rapidement — en fonction de nos agendas — en téléphonant au secrétariat de la mairie (04 92 62 44 17) ; le deuxième, c'est le Conseil municipal qui se réunit en général le dernier mardi de chaque mois à 19 heures, dans la salle du Conseil de l'ancienne mairie, et à l'issue duquel nous donnons systématiquement la parole aux citoyens qui le souhaitent.

Je vous rappelle que toutes les décisions que nous prenons sont votées en Conseil municipal et que celui-ci est public. Nul ne vous oblige naturellement à y assister tous les mois, mais gardez à l'esprit que c'est le lieu consacré à l'expression démocratique et l'occasion de rencontrer vos élus — et de leur parler. Par ailleurs, toutes les informations concernant la vie du village sont publiées sur le site Internet de la commune (www.peipin.fr). Je ne peux que vous recommander de régulièrement le consulter : vous y retrouverez notamment tous les procès verbaux du Conseil.

L'expertise judiciaire à La Pierre

Vous le savez sans doute, depuis notre élection, nous essayons de tout mettre en œuvre pour tenter de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les habitants du quartier La Pierre. Que les choses soient claires : aucun des habitants de ce quartier n'est tenu pour responsable des désordres en question ; ce sont tous les victimes d'une situation complexe et potentiellement dangereuse. Afin de trouver une solution et de la mettre en place, il nous fallait au préalable réaliser le bon diagnostic. C'est pourquoi, sur les conseils de l'avocat de la commune, celle-ci a demandé et obtenu une expertise judiciaire. Cette expertise a un coût, que sincèrement nous ne pensions pas si élevé (ni nous, ni notre avocat, ni même le président du tribunal), soit 90 000 euros. Mais c'est le prix d'un travail sérieux et irréfutable et, à terme, de la sérénité retrouvée pour toutes les parties concernées. Cette somme a été provisionnée à l'aide d'un prêt relais que notre banque nous a consenti et qui sera remboursé par la vente de deux biens communaux (un terrain et un appartement). L'expertise débutera ce printemps et nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

L'éclairage public

L'éclairage public est désormais éteint une partie de la nuit à Peipin. C'est un test que nous faisons et qui, s'il s'avère satisfaisant, sera définitivement instauré l'an prochain. La raison essentielle est que nous continuons à rechercher toutes les sources d'économie possibles. En outre, vous nous avez à plusieurs reprise fait part (à juste titre) de votre agacement face à cette pollution lumineuse et aux dépenses qui en découlent. Nous avons donc fait installer par notre syndicat d'électrification des horloges à tous les postes de contrôle des candélabres : l'objectif est d'économiser la moitié de la facture annuelle, c'est-à-dire 10 000 euros par an. En hiver, l'éclairage est ainsi éteint de minuit à six heures (il reprend de six à huit heures). En été, il s'éteindra à une heure. En revanche, nous avons prévu de le laisser allumé lors des fêtes (Noël, jour de l'An, fête de l'été, fête votive, etc.).

Bonne continuation à tous, et à très bientôt.

L'AVENUE DU STADE DEVIENT LA RUE DES ÉGLANTIERS

La municipalité vous informe que le 7 mars dernier,

l'Avenue du Stade a été renommée en RUE DES ÉGLANTIERS.

Ce changement fait suite à un problème rencontré par les services de secours. En effet, un amalgame pouvait être fait entre la RUE DU STADE (proche du stade) et l'ancienne AVENUE DU STADE (éloignée du stade).

La municipalité a procédé aux déclarations de changement de voirie auprès de la Préfecture et de la DDT.

Nous invitons les résidents de cette « nouvelle » rue à procéder **au changement d'adresse** auprès de leurs interlocuteurs respectifs.

La mairie vous rappelle qu'un certain nombre de vos changements d'adresse peut être réalisé simplement et rapidement sur le site : www.mon.service-public.fr

UN CHALET POUR RÉCUPÉRER LES CARTONS À RECYCLER

Un chalet pour récupérer les cartons à recycler a été mis en place à Peipin en fin d'année 2015 par le SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères).

Il est situé sur la Route des Granges, à proximité de la Place du Bon-Vent, proche des colonnes de tri sélectif.

La municipalité vous invite à faire un geste éco-citoyen pour l'environnement et pour le confort de chacun en y apportant tous vos cartons d'emballage préalablement débarrassés d'éventuels éléments en plastique ou polystyrène, aplatis et/ou pliés de façon à occuper le moins de place possible.

MODIFICATIONS DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis début mars et par mesure d'économie, nous expérimentons

l'extinction de l'éclairage de nuit.

Ainsi, l'éclairage public en cette fin d'hiver est éteint de minuit à 6h du matin.

Rappel des nouveaux horaires de l'éclairage public peipinois :

- Période hivernale : du 1er octobre au 14 mai, extinction de minuit à 6h. Reprise de l'éclairage de 6h à 8h.
- Période estivale : du 15 mai au 30 septembre, extinction de 1h à 6h.

Rappel du nouveau système d'éclairage du boulodrome :

- le mode de marche forcée a été désactivé
- la minuterie a été réduite sur une plage d'une heure au lieu de deux
- lors des futures manifestations, l'horloge sera réglée en fonction des besoins.

10+5 ans

CARTE D'IDENTITÉ ET SA VALIDITÉ (15 ans)

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 jan. 2004 et le 31 déc. 2013 à des personnes majeures.

Pour résumer, si votre carte d'identité était valable au 1er janvier 2014, elle est valable 5 ans de plus.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées **pour les personnes mineures**. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
De façon à éviter tout désagrément pendant un voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur (http://www.interieur.gouv.fr/)
Si toutefois, vous souhaitez déposer un dossier de renouvellement durant la période d'allongement de la durée de validité, la Préfecture des Alpes de Haute-Provence conseille de fournir un justificatif de voyage, de changement d'état civil ou d'adresse.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2016

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira une fois par mois, à 19h00 dans la salle du Conseil de l'ancienne mairie :

- Mardi 26 avril 2016
- Mardi 31 mai 2016
- Mardi 28 juin 2016
- Mardi 27 septembre 2016

Ces dates seront confirmées sur le site internet de la mairie : www.peipin.fr et affichées en mairie conformément à la réglementation en vigueur.

MODIFICATION DE L'ATTESTATION DE RECENSEMENT, imprimé 106*/02

La mairie de Peipin vous informe de **la modification du code du Service National** qui a pour conséquence la suppression, sur l'attestation de recensement, de la mention :

« Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique »

En effet, l'attestation de recensement ne permet plus à l'administré de justifier sa situation au regard des obligations du service national.

Seul, le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté attestera qu'il est en règle.

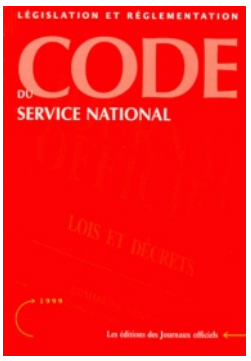

NOUVEAUX TARIFS CIMETIÈRE DE PEIPIN

La mairie de Peipin a voté lors de la séance du **Conseil municipal du 26 janvier 2016**, une délibération pour modifier les tarifs des concessions du cimetière.

CONCESSION CORPS EN TERRE : 80 € le m²

- soit pour une concession de 2,50 m² : 200 € TTC

CONCESSION DE TERRAIN POUR MISE EN PLACE DE CAVEAUX : 90 € le m²

- Pour l'emplacement d'un caveau 3 corps, concession de 4 m² : 360 € TTC
- Pour l'emplacement d'un caveau 6 corps, concession de 5 m² : 450 € TTC

CONCESSION DE TERRAIN POUR UNE CASE DE COLUMBARIUM : 25 € TTC

ATTENTION ! Rappel de la délibération du 14 décembre 2015 concernant la modification du règlement

La construction des anciennes tranches était réalisée à l'avance par la commune de Peipin.
Dorénavant, **la construction des caveaux sera à la charge du concessionnaire**, il pourra choisir de mandater une entreprise pour effectuer les travaux de construction. Toutefois, il faudra prendre contact auprès de la mairie pour la concession de terrain (prix mentionné ci-dessus) et pour connaître l'emplacement du caveau défini sur le plan.

NOUVELLE ZONE DE PRÉSOMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

Sur la commune de Peipin est déterminée une zone géographique conduisant à envisager la présence d'éléments du patrimoine archéologique. Cette zone (village et abords, les Granges, Grand-Vigne, le Desteil, les Bons-Enfants) concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur la carte ci-dessous. Des fouilles doivent y être effectuées pour toute construction sur un terrain d'un hectare ou plus.

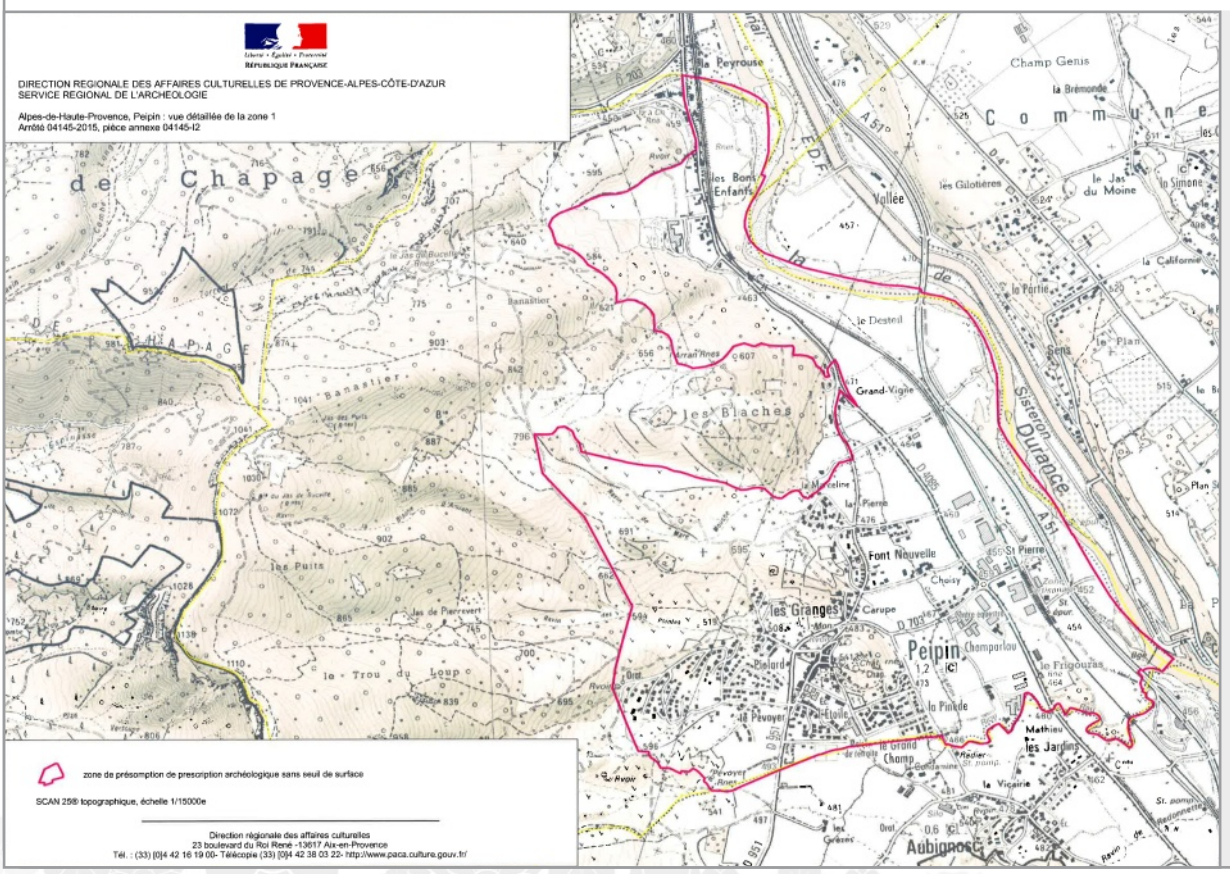

En savoir plus :

Vous pouvez consulter et télécharger ce document ainsi que l'arrêté :

Zone archéologique de présomption de prescription sur les dossiers d'urbanisme de la commune de Peipin

sur le site de la commune : www.peipin.fr

Rubrique : URBANISME

UN DÉLICIEUX SUCCÈS POUR LA 2e ÉDITION DU CONCOURS DE TARTES

Le 6 janvier 2016, jour des vœux de notre commune, a eu lieu la seconde édition du concours de la meilleure tarte sucrée ou salée.

Cette année encore notre jury composé de Jany Gleize de la Bonne Étape, Stéphan Paroche de la Magnanerie, Jane Gleize et Clara Dabrowski, élèves en 3e année au lycée hôtelier de Sisteron, Mélodie Monterosso ancienne élève, actuellement chef de partie à Eyrargue, Françoise Latour (Haute Provence Info), ainsi que plus humblement Dorothée Dupont et Alain Ricard.
Tous ont été impressionnés par la qualité visuelle et gustative des 13 tartes salées et 15 tartes sucrées préparées avec soin par nos candidats.

Grâce à la générosité de nos chefs présents, associés à ceux du Little Havanna, de l'Oustaou et du San Sébastiano, 10 candidats ont été récompensés et iront déguster la cuisine de ces chefs. Les trois premiers vainqueurs sont pour le salé Béatrice Figuière, Nicole Madon et Catherine Chaland ; et pour le sucré Nicole Madon, Nils Halimi (13 ans) et Denise Hermitte.

Les Peipinois ont ensuite pu apprécier ces mets délicats présentés sur le buffet. Nous tenons à remercier les candidats, les restaurateurs, les journalistes, Françoise Latour (HPI) et René Galvez (La Provence) qui ont tous contribué à la réussite de cet événement que nous renouvellerons certainement l'année prochaine.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La municipalité remercie les trois agents recenseurs, Christine, Laura et Adrien qui ont collecté les données pour l'INSEE du 20 janvier au 19 février dernier. La municipalité souligne la qualité du travail des agents administratifs qui, en collaboration avec le superviseur régional de l'INSEE, ont permis la réalisation de cette mission dans de bonnes conditions.

Cette année, et pour la première fois, les administrés pouvaient se recenser sur Internet. 39,6 % d'entre-vous ont choisi cette possibilité contre 30 % au niveau national. Ces données fraîchement collectées seront exploitées et serviront aux estimations de la population au premier janvier 2019. Pour 2016, et sur estimation, la population de notre commune connaît une très faible variation du nombre d'habitants.
Peipin compte à ce jour entre 1400 et 1500 habitants, nous vous indiquerons les chiffres officiels dès que l'INSEE nous les communiquera.

Vous pouvez retrouver les innovations statistiques, les principaux sujets d'étude et les chiffres clés de l'INSEE sur le site Internet : www.insee.fr

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE PAUL SURTEL

La médiathèque Paul Surtel est **exceptionnellement fermée**

jusqu'au 31 mars 2016.

Le retour des livres et médias empruntés

se fait au secrétariat de la mairie (à l'étage).

En effet, la bibliothécaire nous a quittés pour des raisons personnelles. La municipalité lui souhaite tous ses vœux de réussite et de bonheur pour son avenir. Dès à présent, la commune lance une phase de recrutement pour son remplacement (voir détail p.11).

DES NOUVELLES DE LA MICRO-CRÈCHE « LOU PICHOUN » !

En 2016, la crèche continue d'accueillir sereinement les plus jeunes (de deux mois à trois ans) et leurs familles. Nous avons profité des belles journées d'hiver pour fêter le carnaval et rendre visite aux chevaux du village.

Il nous reste des places pour un accueil occasionnel : si vous avez des besoins de façon ponctuelle et/ou irrégulière n'hésitez pas à passer à la crèche les mardis matins, ou nous appeler (de 8h à 18h).

Parce que l'enfance est un long processus, décloisonnons les étapes qui le marquent. Cette année la crèche s'associe aux parents d'élèves pour participer au vide grenier du mois de mai et à la kermesse de l'école en Juin !

Nous y tiendrons des stands, si vous avez des objets à nous confier pour le vide grenier (matériel de puériculture, jeux, jouets…) nous les mettrons en vente à prix libre.

Les bénéfices de cette vente serviront aux enfants qui fréquentent la crèche. Prenez contact avec nous !

Crèche « Lou Pichoun »

3 Place de la Mairie
04200 PEIPIN

Tél : 04 92 31 04 19

QUOI DE NEUF À LA RÉSIDENCE L'OUSTAOU DE LURE ?

Le SMIRTOM DURANCE PROVENCE (Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) qui a pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers a été lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet » lancé par le ministère de l'Écologie. Dans cet esprit de valorisation des déchets ménagers, l'EHPAD a eu pour projet de s'inscrire dans une démarche environnementale.

Avec l'aide de Laura Lieutier, stagiaire en BTS Économie Sociale et Familiale, la résidence a pu mettre en place un tri sélectif interne du papier, des bouteilles plastiques, ainsi que le recyclage des déchets alimentaires.

Au mois de février, un composteur (déchets verts) a été installé ainsi qu'un mini poulailler (pour les restes de plats cuisinés : petits végétaux et féculents) au sein de l'établissement. La société Restalliance qui produit les repas sur l'EHPAD a pleinement joué le jeu ainsi que l'équipe de restauration de l'EHPAD.

Ce projet s'inscrit pleinement dans un projet thérapeutique pour les personnes âgées mais aussi pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Une convention a également été signée avec les « Restos du Cœur » afin de leur faire bénéficier de la ponte des poules dans un esprit solidaire.

L'EHPAD remercie entre autres Mme BRÉMOND, Présidente du SMIRTOM, M. CHEVALIER, Directeur du SMIRTOM, M. DAUPHIN, Maire de Peipin ainsi que toutes les personnes ayant participé, par leur aide et leur implication à la bonne réalisation de ce projet.

Dans la continuité de la valorisation des déchets, l'EHPAD continue à rechercher des solutions de valorisation des protections hygiéniques en vue de la fabrication de bio énergies.

RÉUNION D'INFORMATION MERCREDI 30 MARS 2016

INFORMATIONS ET PRÉCAUTIONS DISPENSÉES PAR LA GENDARMERIE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET AUTRES CITOYENS, DE 16H À 18H, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Escroqueries, démarchages à domicile, cambriolages, etc. La brigade de gendarmerie de Château-Arnoux invite les seniors et autres citoyens intéressés à une réunion d'information sur les nouvelles formes de délinquance MERCREDI 30 MARS de 16H à 18H dans la salle du Conseil municipal, ancienne mairie de Peipin.

Alors qu'elles ne représentent que 20 % de la population, les personnes âgées sont victimes des deux tiers des vols avec ruses et de près d'un tiers des cambriolages d'habitations principales ou secondaires. Les délinquants jouent en effet sur leur vulnérabilité liée à leur fragilité physique et à la perte d'autonomie.

Au cours de cette réunion, les gendarmes passeront en revue les situations les plus couramment rencontrées et prodigueront de précieux conseils, notamment les gestes de prudence à adopter. Quelques points qui seront abordés le 30 mars prochain : les appels téléphoniques disant de rappeler un numéro qui s'avère surtaxé, les visites et pressions à domicile, les principaux dangers d'Internet, le vol, le vol par la ruse, les escroqueries fausse qualité, les cambriolages.

CAFÉS MÉMOIRE EN PARTENARIAT AVEC FRANCE ALZHEIMER

Le premier Café mémoire s'est tenu le 7 mars dernier et a réuni une vingtaine de participants au bar le Clos de Fanny à Peipin. Un psychologue, ainsi que Madame Bombana, présidente de France Alzheimer 04 ont animé cette rencontre. Une écoute personnalisée peut être sollicitée auprès de la psychologue qui organisera une rencontre privée.

Fort du succès de cette réunion dont le but est de soutenir les personnes aidantes, le CCAS renouvellera l'événement mensuellement. La prochaine rencontre se tiendra **lundi 18 avril** de 14h à 16h au Clos de Fanny. Toute personne intéressée pourra rejoindre le groupe. Un café de bienvenue est offert aux participants.

Dates des prochains Cafés Mémoire, les lundis : 18 Avr. - 23 mai - 27 jui. - 12 sep. - 10 oct. - 7 nov. - 12 déc.

Qu'est ce qu'un Café Mémoire ?
Animés par un psychologue et par des bénévoles, les Cafés mémoire France Alzheimer® offrent un espace d'écoute et d'expression aux familles, aux professionnels du soin, au public touchés par la maladie d'Alzheimer d'un proche.

« 62% des participants aux Cafés mémoire® ont souhaité y participer pour pouvoir faire des rencontres et échanger. »

Chacun arrive et repart quand il le désire. Dans une atmosphère détendue, chacun est convié à partager son expérience, à poser les questions qui l'intéressent.
Organisés dans des lieux publics, ces Cafés mémoire visent également à faire évoluer le regard de la société sur la maladie afin que familles et personnes malades se sentent bienvenues partout.
Un psychologue est présent pour garantir un cadre bienveillant et apporter des informations. Par ailleurs, des intervenants sont régulièrement conviés pour parler de la maladie ou des structures d'aide et de soins existantes.

Les bénéfices de l'action :
Le Café mémoire France Alzheimer® offre un espace convivial d'information et de partage aux familles, amis et personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ; il permet de rompre l'isolement en venant échanger dans un lieu où la maladie est acceptée par tous.

SENIOR, RESTEZ MOBILES - Stage de conduite gratuit

Un stage de conduite gratuit pour les plus de 60 ans sera programmé au printemps. Il sera animé par trois formateurs que nous inviterons à déjeuner. Le matin, révision du code de la route et l'après-midi, tests de conduite. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès des membres du CCAS ou secrétariat de la mairie. Cette animation permettra à chacun de vérifier son niveau de connaissance. Soyez sans crainte : il n'y aura aucune suppression de permis, ni indication quelconque sur celui-ci.

TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION le 5 avril 2016

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2D-DOC : un nouvel outil pour sécuriser vos justificatifs de domicile

Le ministère de l'Intérieur met en place des QR Codes, appelés « 2D-DOC » qui seront apposés sur certains justificatifs de domicile. Le nom, le prénom et l'adresse seront cryptés dans ce code.

Avec le soutien financier de l'Union Européenne, les agents de préfecture ont été équipés pour déchiffrer ces 2D-DOC et ainsi vérifier la cohérence de ce qui est écrit sur le justificatif de domicile en toutes lettres et en code. EDF et Bouygues-Telecom, en attendant d'autres opérateurs, apposent désormais des 2D-DOC sur leurs factures électroniques ou sur les attestations de contrat téléchargeables depuis le compte-client.

Ainsi, leurs clients disposent de justificatifs de domicile sécurisés, que les services des préfectures ont désormais l'obligation d'accepter dans le cadre de vos demandes de cartes nationales d'identité, de passeports et de titres de séjour.

2D-DOC

SECURITÉ ROUTIÈRE POUR LES SOURDS OU MALENTENDANTS

Si vous voyez ce panneau carré jaune avec une oreille en bleu et le tout barré d'une croix rouge l'arrière d'un 2 roues, faites attention et ralentissez : il s'agit d'un usager sourd ou malentendant.

APPARTEMENT COMMUNAL À VENDRE : 75 000 €

Cadastré section B n°46
Situé au centre village

N°1 rue du Glissoir, 04200 PEIPIN

Immeuble en copropriété
Appartement en duplex

Superficie de 57 m²

NIV -1 : une cave
RDC : une chambre, une salle de bain, un wc séparé
NIV 1 : une cuisine ouverte sur séjour (+ combles)

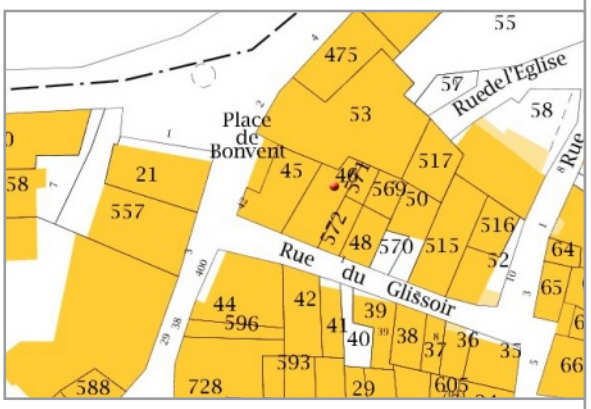

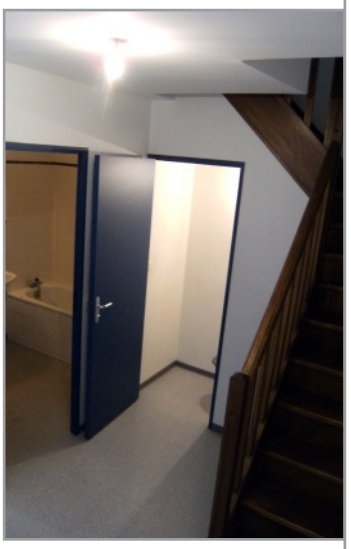

TERRAIN COMMUNAL À VENDRE : 63 000 €

Terrain cadastré section C n° 163
Zone urbaine 2U
Superficie de 920 m²
Terrain viabilisé : Eau - Assainissement - Électricité

Il y a sur ce terrain un bâtiment comprenant un fort taux d'amiante. un devis de désamiantage a été demandé par la commune et sera évidemment fourni aux personnes intéressées. Ce devis a été déduit du prix initial du terrain.

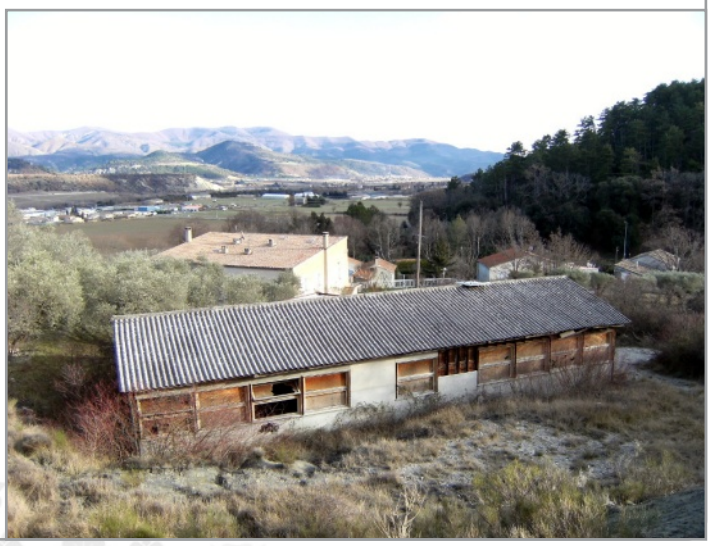

APPEL À CANDIDATURE - GESTION D'OLIVETTES COMMUNALES

La municipalité lance un appel à candidature concernant la gestion et l'entretien des oliviers communaux. Un bail de 3 ans éventuellement renouvelable sera établi entre la commune de Peipin et le futur exploitant.

Une trentaine d'oliviers sont situés sur la parcelle cadastrée N°514 au-dessus de l'église (photo de gauche) et 4 oliviers sur la parcelle N°633 au-dessous du cimetière (photo de droite).
Nous invitons les personnes intéressées par la gestion d'olivettes à déposer leur dossier de candidature en mairie ou à l'envoyer par courriel à mairie@peipin.fr

Pièces à fournir pour la candidature : Lettre de motivation précisant : nom, prénom, coordonnées, compétences et expériences liées à la gestion d'une olivette.

APPEL À CANDIDATURE - MÉDIATHÉCAIRE - 20h ou 35h

La commune de Peipin recrute un(e) bibliothécaire chargé(e) d'accueil en bibliothèque.

Définition du poste :
Accueille le public et entretient les collections (réception, équipement, petites réparations). Gère les opérations de prêt et de retour et inscrit les usagers. Sélectionne et enrichit les ressources documentaires dans le cadre du projet de développement de la bibliothèque. Participe à la conception et la mise en œuvre d'installations et de services aux usagers. Assure la médiation entre les ressources documentaires, les services et les usagers. Conserve et assure la promotion des collections.

Conditions d'exercice :
• Travail en bibliothèque / médiathèque et au sein des points de desserte du réseau ; déplacements dans le cadre d'actions "hors murs".
• Horaires et rythmes variables en fonction de l'affluence du public.
• Adaptabilité aux usagers avec risques de tension.

Autonomie et responsabilités :
• Autonomie de proposition et d'action dans le développement de son secteur documentaire ; responsabilité intellectuelle.

Relations fonctionnelles :
• Relations directes avec les usagers (individuels et groupes).
• Relations régulières avec les services de la collectivité (éducation, politique de la ville).
• Contacts nombreux avec les services communications, financiers ou techniques.
• Relations régulières avec les services de l'État, des établissements publics et autres partenaires institutionnels.

Conditions :
• Être éligible au contrat aidé.
• Expérience et/ou formation dans les métiers du livre.

Dossier de candidature :
• Curriculum Vitæ
• Lettre de motivation

Dossier de candidature **à adresser en mairie de Peipin** ou par courriel à **mairie@peipin.fr**.
Date limite de candidature : **vendredi 15 avril à 12h.**
Poste à pourvoir courant avril.

COMITÉ DES FÊTES

Une centaine de personnes étaient présentes pour fêter le passage à la nouvelle année et festoyer jusqu'au bout de la nuit avec DJ NUIT BLANCHE. Le comité des fêtes vous souhaite à tous une heureuse année 2016 et compte sur votre participation pour les prochaines manifestations prévues dans le village.

Retenez déjà la date du 23 avril et retrouvez DJ NUIT BLANCHE qui animera la traditionnelle soirée Année 80/90 à partir de 22h à la salle polyvalente de Peipin.

(entrée : 10 € - réservations : 04 92 62 47 17 ou 04 92 32 58 02 H.R.)

L'assemblé générale de l'association s'est tenue le 22 janvier 2016, voici le nouveau bureau :

• Président : Malek CHEMINI • Vice Présidente : Aurélie MULLIER • Secrétaire : Élisabeth MAGNOLI
• Secrétaire Adjoint : Corinne ROUX • Trésorier : Farid RAHMOUN.

LA PETITE BOULE PEIPINOISE

ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

ET DE LIGUE AU JEU PROVENÇALE

SAMEDI 26 MARS 2016

VIDE GRENIER - PLACE DU BON-VENT
3 AVRIL - 8 MAI - 5 JUIN
petite restauration - 10€ les 4m linéraires - renseignements 04 92 62 47 38

2 JUILLET 2016 - FÊTE DE L'ÉTÉ - À partir de 19h et jusqu'à 2h

ENTRÉE LIBRE GRATUITE
ANIMATIONS ET SPECTACLES GRATUITS
BARBECUE GÉANT TOUTE LA SOIRÉE

19H-MINUIT GRAND MARCHÉ NOCTURNE
Ouvert à tous les professionnels

20H-23H CHEVAUX DE BOIS
(GRATUIT pour les plus petits)

21H TRIBUTE ABBA
avec ABBA STORY

SUIVI D'UNE SOIRÉE DJ
avec DJ NUIT BLANCHE

TIRAGE AU SORT DES GAGNANTS DU JEU CONCOURS DE LA SEMAINE - De nombreux bons d'achat chez les commerçants peipinois

LA DYNAMIQUE PEIPINOISE, association des commerçants et artisans de Peipin
04 92 62 47 38 (Carole) - www.ladynamiquepeipinoise.blogspot.fr

BAL ITALIEN À LA SALLE POLYVALENTE « PEIPIN FOLK »

L'association Peipin Folk vous propose

le samedi 30 avril 2016 à 20h30

un bal animé par les groupes **SOUSBOIS** et **À L'AIR LIBRE**

qui joueront des musiques italiennes.

Un stage est prévu le samedi après-midi pour découvrir ces danses.
Il sera animé par Daniela Mandrile.

Tarifs : Stage : 10 €
Bal : 6 €
Stage + Bal : 12 €

Renseignements : 06 86 54 52 40 et peipinfolk@gmail.com

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DURANCE-PROVENCE

Le 9 Janvier dernier a eu lieu la traditionnelle Dictée de l'Épiphanie, organisée par l'UTL Durance-Provence et retransmise sur les ondes par Fréquence Mistral. La journée s'est ouverte sur l'interview de la représentante de l'association et du maire de Peipin, Frédéric Dauphin, que nous remercions tout particulièrement. Ce sont ensuite près de 25 élèves qui se sont prêtés au jeu de la dictée, sur un texte de Jean-Pierre Colignon, ancien chef correcteur du journal « Le Monde ». Cette belle journée a été clôturée par la remise des diplômes et des lots offerts aux participants et par la dégustation de la galette des rois !

Cet événement a été suivi par nos incontournables « **Journées du Bien-être** » les 19 et 20 Mars, autour du thème « du plaisir pour mieux vivre », permettant ainsi de découvrir ou redécouvrir certaines de nos activités sous forme d'ateliers, de conférences et d'expositions.

Nous terminerons l'année avec notre examen du Certificat d'Études, une façon amusante de tester ses connaissances et de faire un bond dans le passé. D'ici là, nous vous invitons à vous inscrire à nos prochains stages et conférences programmés jusqu'en juin !

L'équipe de l'UTL Durance-Provence.

04 92 62 60 59
4, rue des Écoles
Grand-Champ – 04200 PEIPIN

www.utl-peipin.fr
Facebook : UTL Durance Provence
utldurance provence04@gmail.com

Ouverture du bureau au public :
lundi : 9H à 12H et de 14H à 17H
vendredi : 14H à 17H

LA PALETTE PEIPINOISE À LA JOURNÉE DE L'AMITIÉ DU PATCHWORK

Le 25 février, les adhérentes à l'atelier « Boutis-patchwork » de la Palette Peipinoise sont allées à Sorgues avec le club de Malijai, participer à la journée de l'amitié du Patchwork. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a permis d'échanger avec de nombreuses associations. Ravies de cette expérience, elles ont déjà programmé d'aller à la célèbre exposition de boutis de Pierrefeu. L'atelier permet ainsi d'élargir, d'enrichir les échanges et aux différents talents de s'exprimer. Chacune apporte son savoir, ses goûts et sa personnalité : la couturière, la coloriste, la dessinatrice, l'experte, la débutante, etc.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, nous vous accueillerons avec plaisir, le vendredi de 13h30 à 16h30 à la salle du Club de L'Âge D'Or à côté de la poste. L'adhésion est de 30€ pour l'année.

Contacts :
Sylvie MONTEROSSO : 06.50.66.91.36 - Michèle RICARD : 04.92.62.47.87 - Lydie BESSUEILLE : 04.92.61.14.17

APEEP, L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE PEIPIN

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de Peipin a vu le jour à la rentrée 2015 - 2016. Le bureau est composé de Vanessa BOURSINHAC (Présidente), de Julie LATIL (Co-présidente), Sabrina PIGNOLY (Trésorière), Corine ROUX (Co-trésorière et Secrétaire), Aurélie MULLIER (Secrétaire). L'APEEP compte à ce jour 16 membres actifs, et rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des enfants à l'école pour rejoindre l'équipe, toutes les expériences et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'APEEP a été créée pour aider l'école à financer les projets de sorties scolaires, en organisant des manifestations comme l'Opération chocolats, l'Opération papiers cadeaux, des vide grenier, des lotos.

"Nos premières manifestations, le vide grenier du 22 novembre 2015 et le loto du 24 janvier qui a rencontré un grand succès malgré quelques déboires de débutants (dont nous nous excusons et avons pris note pour la prochaine édition), nous permettent déjà de financer un projet scolaire. Nous remercions tous les participants et partenaires.

Nous souhaitons à travers ce numéro du Peip'Infos vous rappeler nos prochaines manifestations qui, si le cœur vous en dit, vous divertiront et permettront de rajouter quelques projets de sorties aux carnets de nos enfants... « **À vos agenda !** »

Soirée dansante
Samedi 26 mars 2016

Vide grenier
Dimanche 29 mai 2016

Kermesse et festivités
Samedi 25 juin 2016

CULTURE ET PATRIMOINE « LES PORTES DU JABRON »

Aujourd'hui, je vais vous parler de notre église. Tous, vous y êtes allés pour une raison ou une autre ; mais savez-vous qu'elle a été construite en 1676 ? C'est donc une vieille dame. Elle domine notre village et semble veiller sur nous. Maintenant, c'est à nous de prendre soin d'elle.

La porte en noyer est en mauvais état et pourrait tomber. Le parvis est peu accessible aux personnes handicapées et surtout à mobilité réduite. La toiture a grand besoin d'être réparée afin de colmater les fuites lorsqu'il pleut. La peinture intérieure doit également être refaite après des sondages pour savoir s'il n'y a pas des fresques anciennes ou autres ornements d'époque. Les tableaux répertoriés doivent être nettoyés et restaurés. Seule la statuette de la vierge, statuette magnifique et protégée, est en bon état.

L'association « Les Portes du Jabron » a décidé lors de sa dernière assemblée générale de prendre en charge, dans un premier temps, la restauration de la porte. Cela va se faire dans un bref délai. Ensuite,nous nous attaquerons au parvis. Tout cela demande un investissement humain et financier important. Qui serait prêt à nous aider ? Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et d'avance nous vous en remercions.

Mme Orttner, présidente.

Contacts :	Madame Orttner :	04 92 62 48 78 ou 06 20 65 09 94
	Monsieur Prever Loiri :	04 92 62 43 84 ou 06 24 64 92 87
	Monsieur Bouchet :	04 92 62 45 80 ou 06 88 84 11 70

L'EXCUSE PEIPINOISE - CLUB DE TAROT ET DE SCRABBLE

Débutants - Passionnés

Venez nous rejoindre à PEIPIN

TOUS LES LUNDIS à 14h00 pour le TAROT

TOUS LES MERCREDIS à 14h00 pour le SCRABBLE

Dans la salle polyvalente (près de la Poste)

Pour tous renseignements :

Denis JOSELET	04 92 35 09 48
Max KOHLER	04 92 62 46 74
Jeannine DETEZ	06 62 12 07 22

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de nos anciens est toujours aussi actif avec ses repas aux ambiances chaleureuses et conviviales comme le 20 février où le repas du secteur a réuni plusieurs clubs le 12 mars dernier à la salle polyvalente de Peipin.

Le Club organise une sortie à Mercurol au restaurant « La Terrine » le 23 juillet 2016 (photo de la Tour de Mercurol ci-contre), plus d'informations dans le prochain numéro du Peip'Infos.

3e JOURNÉE CITOYENNE « PEIPIN PROPRE » SAMEDI 23 AVRIL

Les premières éditions de "Peipin Propre" ont été un véritable succès en permettant d'enlever de la nature plus d'une tonne de déchets qui ont ensuite été portés à la déchèterie de Château-Arnoux. La municipalité renouvelle donc cette journée citoyenne afin de partager un moment de convivialité et de bonne action pour notre commune ! Nous invitons tous les Peipinois, enfants et adultes, à participer à ce nettoyage l**e samedi 23 avril : rendez-vous dès 8h45 sur le parking de l'école**. Les sacs poubelles seront fournis, pensez simplement à vous munir d'une paire de gants et de votre gilet de sécurité. Vous pouvez également apporter de l'outillage (serpette, sécateur, débroussailleuse, etc.). Une prudence particulière sera nécessaire avec la participation des enfants qui resteront sous la responsabilité de leurs parents.

Pour clôturer cette matinée, un apéritif sera offert. **Nous vous attendons nombreux !**

4e JOURNÉE CITOYENNE « RESTAURATION DE LA CALADE » SAMEDI 28 MAI

Le 28 mai est la « **journée citoyenne** » **nationale**. L'idée de base de cette journée, qui se développe sur tout le territoire, est de permettre à tous les citoyens, particuliers et professionnels, engagés ou non, de réaliser, ensemble, un ou plusieurs projets d'amélioration du cadre de vie.

À Peipin, ce jour-là, la municipalité vous propose de restaurer la calade, ce cheminement de pierre qui part de l'église et monte au château, à travers les olivettes. Tout le matériel nécessaire sera fourni : ne manquent que les bonnes volontés et les savoir-faire.
Si ce projet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant auprès du secrétariat de la mairie (04 92 62 44 17).

Entre midi et deux, repas tiré du sac : chacun apporte quelque chose que nous partagerons tous ensemble. En fin de journée, un apéritif sera offert par la municipalité à tous les participants.

RECEVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !

Optez pour la version électronique du bulletin municipal de Peipin ! Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à bulletinmunicipal@peipin.fr en indiquant vos prénom, nom et adresse postale.

Dès que le Peip'Infos paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne et/ou le télécharger sur votre ordinateur, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

En plus, vous aidez la commune à réaliser des économies en diminuant le volume d'impression.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page : Julien Bournet
Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.